

États financiers de

CARE Canada

30 juin 2014

CARE Canada

30 juin 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-17
Activités des programmes selon les secteurs - Annexe.....	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
CARE Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARE Canada, qui comprennent le bilan au 30 juin 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 17 novembre 2014

CARE Canada

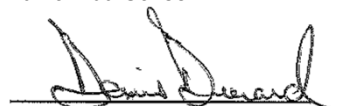
Bilan

au 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total 2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse et quasi-espèces	-	39 084	39 084	25 092
Débiteurs	-	3 982	3 982	2 334
Apports à recevoir des donateurs (note 4)	-	4 021	4 021	4 634
Frais payés d'avance	-	550	550	393
	-	47 637	47 637	32 453
Placements affectés (note 4)	-	230	230	230
Prêts à recevoir (note 14)	447	-	447	238
Placements à long terme (note 5)	-	211	211	214
Immobilisations corporelles (note 6)	-	4 272	4 272	5 191
Total de l'actif	447	52 350	52 797	38 326
Passif				
Passif à court terme				
Solde interfonds	(467)	467	-	-
Créditeurs et charges à payer	-	5 312	5 312	6 476
Sommes à payer à l'État	-	422	422	284
Apports reportés (note 4)	-	40 013	40 013	22 669
Portion à court terme de la dette à long terme (note 7)	-	219	219	203
	(467)	46 433	45 966	29 632
Dette à long terme (note 7)	-	791	791	1 016
Apports reportés (note 4)	-	230	230	230
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	-	68	68	577
Total du passif	(467)	47 522	47 055	31 455
Engagements, éventualités et garanties (notes 15 et 16)				
Soldes de fonds				
Fonds annuel				
Non affecté	-	1 634	1 634	1 763
Investi en immobilisations corporelles (note 9)	-	3 194	3 194	3 395
Affecté d'origine interne (note 10)	-	-	-	1 000
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence - grevé d'affectations d'origine externe	914	-	914	713
Total des soldes de fonds	914	4 828	5 742	6 871
Total du passif et du solde de fonds	447	52 350	52 797	38 326

Au nom du Conseil



administrateur



administrateur

CARE Canada

État des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total	
			2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Soutien et revenus				
Dons				
Non affectés	-	3 648	3 648	5 375
Affectés	-	2 294	2 294	2 036
Apports canadiens	-	34 758	34 758	27 204
Apports d'organismes multinationaux	-	34 425	34 425	43 315
Apports des membres de CARE International	-	34 009	34 009	39 559
Revenus de placements et d'intérêts (note 12)	201	229	430	217
Amortissement des apports reportés				
afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	-	509	509	1 811
Divers	-	1 982	1 982	1 040
Gains (pertes) de change	-	(24)	(24)	104
Total soutien et revenus	201	111 830	112 031	120 661
Dépenses				
Activités des programmes (Annexe)				
Aide humanitaire et d'urgence	-	53 868	53 868	52 992
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	-	5 353	5 353	11 294
Santé et VIH	-	21 413	21 413	22 255
Programmes d'intégration multisectoriels	-	10 717	10 717	9 992
Développement d'entreprises	-	12 200	12 200	15 550
Gestion des bureaux d'outre-mer	-	995	995	996
Programmes internationaux	-	1 290	1 290	1 146
	-	105 836	105 836	114 225
Services de soutien				
Gestion et frais généraux	-	3 623	3 623	3 782
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	-	2 764	2 764	3 126
Affiliation à CARE International	-	937	937	733
	-	7 324	7 324	7 641
Total des dépenses	-	113 160	113 160	121 866
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	201	(1 330)	(1 129)	(1 205)

CARE Canada

État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel			Total	
		Investi en immobilisations corporelles (note 9)	Affecté d'origine interne (note 10)	Non affecté	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	713	3 395	1 000	1 763	6 871	8 076
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	201	-	-	(1 330)	(1 129)	(1 205)
Affecté d'origine interne (note 10)	-	-	(1 000)	1 000	-	-
Variation nette dans les immobilisations corporelles (note 9)	-	(201)	-	201	-	-
Soldes de fonds à la fin	914	3 194	-	1 634	5 742	6 871

CARE Canada

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
Liquidités provenant de (utilisées dans) les activités suivantes :		
Exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(1 129)	(1 205)
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	972	2 247
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(509)	(1 811)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(5)	-
	(671)	(769)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(1 648)	471
Diminution des apports à recevoir des donateurs	613	1 793
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(157)	77
Diminution des créditeurs et charges à payer	(1 164)	(3 145)
Diminution (augmentation) des sommes à payer à l'État	138	(3)
Augmentation (diminution) des apports reportés	17 344	(3 892)
	14 455	(5 468)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(75)	(280)
Produits sur cession d'immobilisations corporelles	27	-
Augmentation des prêts à recevoir	(209)	(80)
Diminution des placements à long terme	3	3
	(254)	(357)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(209)	(192)
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des quasi-espèces		
	13 992	(6 017)
Encaisse et quasi-espèces au début	25 092	31 109
Encaisse et quasi-espèces à la fin	39 084	25 092

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. Principales méthodes comptables

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des sept (sept en 2013) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Djibouti, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses sept bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Entités contrôlées

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du Conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le Conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

Constatation des revenus

Apports :

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables

Constatation des revenus (suite)

Les apports non affectés pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont comptabilisés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement ("MAECD")), et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté au bilan dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services :

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programme et services de soutien. L'organisme encourt un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général encourues par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : "Gestion des bureaux d'outre-mer", "Programmes internationaux", "Gestion et général" et "Levées de fonds, relations avec le public et les donateurs". Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information encourues par les sept (sept en 2013) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada consistent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, des placements affectés et à long terme, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, des sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées facilement monnayables en espèces liquides. En vertu de la Politique de placement approuvée par le Conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans
Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.	

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements et le montant des charges à payer.

3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital (solde de fonds) sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le Conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'entité de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses des périodes futures.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	22 669	26 561
Apports à recevoir des donateurs	(4 634)	(6 427)
	18 035	20 134
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	107 028	87 814
En nature (note 11)	16 415	22 200
	123 443	110 014
Montants constatés comme revenus	(105 486)	(112 113)
	17 957	(2 099)
Solde à la fin	35 992	18 035

	2014	2013
	\$	\$
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	40 013	22 669
Apports à recevoir des donateurs	(4 021)	(4 634)
	35 992	18 035

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2013) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est sensiblement égale à la valeur aux livres.

5. Placements à long terme

	2014		2013	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Fonds annuel obligations	34	34	34	34
Fond d'aide aux entreprises et d'urgence				
Placement dans				
MicroVest I, Fiducie auto-amortissable	10	10	13	13
Placement dans Edyficar	17	167	17	167
	61	211	64	214

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

5. Placements à long terme (suite)

Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2014 varient entre 2,22 % et 10 % et ces obligations viennent à échéance entre octobre 2014 et décembre 2014.

Pour accroître les opportunités économiques, enrichir les services financiers et promouvoir le secteur privé et le développement des entreprises, CARE Canada investit dans des entreprises favorables aux pauvres ou qui offrent des services de micro financement dans les pays en développement. Le but de ces investissements est d'augmenter l'accès aux services financiers dans les communautés insuffisamment servies et de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique durable.

À cet égard, CARE Canada a investi dans Edyficar qui fournit des services de micro financement au Pérou. Edyficar est une entité financière à but lucratif. CARE Canada détient une participation minoritaire sans contrôle dans Edyficar. CARE Canada a aussi investi dans le Fonds MicroVest I LP, un fonds de placements dont l'objectif est d'investir dans des institutions de micro financement du Tiers Monde. Cet investissement a été vendu en 2012. Dans le cadre de la convention de vente, le revenu accumulé résiduel était retenu dans la fiducie auto-amortissable nouvellement formée, Microvest I. Ces fonds seront rendus à CARE Canada sur une période de trois ans.

6. Immobilisations corporelles

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	-	249	249
Immeubles	4 432	789	3 643	3 908
Véhicules	1 020	891	129	237
Améliorations locatives	81	76	5	8
Équipement de bureau	470	410	60	74
Matériel informatique	621	479	142	156
Logiciel	3 564	3 520	44	559
	10 437	6 165	4 272	5 191

Au 30 juin 2013, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 410 \$ et 5 219 \$, respectivement.

7. Dette à long terme

	2014	2013
	\$	\$
Emprunt hypothécaire remboursable en versements mensuels de 21 \$, capital et intérêts compris à un taux annuel de 3,80 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 531 \$ (3 644 \$ en 2013), renouvelable en octobre 2019	1 010	1 219
Portion à court terme	(219)	(203)
	791	1 016

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

7. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices, selon les modalités en vigueur sont les suivants :

	\$
2015	219
2016	227
2017	236
2018	245
2019	83
	1 010

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le montant non amorti des dons et subventions reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	577	2 388
Montant amorti aux revenus	(509)	(1 811)
Solde à la fin	68	577

9. Investi en immobilisations corporelles

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	3 395	3 359
Acquisitions nettes	53	280
Amortissement des immobilisations corporelles	(972)	(2 247)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	509	1 811
Remboursement de la dette à long terme	209	192
Solde à la fin	3 194	3 395

10. Fonds affectés à l'interne

Les fonds affectés à l'interne représentent les montants désignés par le Conseil d'administration à être utilisés pour financer l'investissement de programmes sous forme de contrepartie pour mettre l'accent sur les projets financés par les donateurs et / ou les dépenses en capital pour soutenir la mise en place de programmes. En 2014, le versement des fonds dans le Fonds annuel non affecté a été approuvé.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

11. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programme sont les suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Zimbabwe	671	875
Kenya	15 062	21 269
Ethiopie	472	-
Djibouti	63	56
Philippines	147	-
	16 415	22 200

12. Revenus d'intérêts et de placements

	2014	2013
	\$	\$
Fonds annuel - revenus de placement	229	191
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de placement	-	1
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de dividendes	201	25
	430	217

13. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 239 \$ au cours de l'exercice (245 \$ en 2013). Les cotisations de retraite sont constatées à titre de dépense au cours de la période où elles sont engagées.

14. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. L'emprunt n'est pas garanti et sans modalité précise de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 447 \$ (238 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2013, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 468 \$ (448 \$ en 2012), des passifs totalisant 248 \$ (203 \$ en 2012) et son excédent de capital était de 220 \$ (245 \$ en 2012). Les revenus totaux de 2013 étaient de nul \$ (2 \$ en 2012) et les dépenses 25 \$ (7 \$ en 2012). En 2014, le CEP Investment Trust a fait un remboursement de capital à CARE Canada de 200 \$ (nul \$ en 2013).

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

15. Engagements et éventualités

Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2015 à 2018 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	420
2016	80
2017	17
2018	9
	<hr/> 526

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. L'exposition maximale est présentement estimée à 4 234 \$ et la portion relative à CARE Canada est estimée à 1 105 \$. La valeur finale de tout montant qui devrait possiblement être versé ne peut être estimée et n'est donc pas incluse dans ces états financiers.

Facilité de crédit

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$, renouvelable sur une base annuelle est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2014, il n'y avait pas de solde impayé (nul \$ en 2013).

16. Garanties

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports de MAECD et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'un audit par MAECD et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

17. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs encourus dans les sept (sept en 2013) bureaux d'outre-mer de CARE Canada (Tchad, Cuba, Djibouti, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe). La ventilation se présente comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	2 077	2 663
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	499	604
Santé et VIH	1 598	2 175
Programmes d'intégration multisectorielle	633	571
Développement d'entreprises	1 349	1 294
	6 156	7 307
Alloué par :		
Soutien		
Administration	6 156	7 307

18. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à payer à l'état se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer aux notes 4, 5, 7 et 14 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le Conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une Politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour se protéger des risques de change mais s'appuie sur des pratiques de gestion prudente en ce qui concerne son encaisse afin de minimiser son exposition aux risques de change.

CARE Canada

Notes complémentaires

30 juin 2014

(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2014		2013	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Bureaux étrangers				
Dollars américains	9 632	10 103	6 027	6 405
Euros	2 739	2 370	2 123	1 045
CFA du Tchad	1 918	720	301	377
Pesos de Cuba	8	-	19	-
Francs Djiboutiens	431	297	594	25
Rupiahs d'Indonésie	606	415	1 308	2 174
Shillings du Kenya	1 004	2 610	972	1 617
Kwacha de Zambie	705	486	585	1 361
	17 043	17 001	11 929	13 004
Bureau-chef				
Dollars américains	9 729	3 678	5 130	637
Livres anglais	365	-	-	-
Euros	472	1 170	231	255
	27 609	21 849	17 290	13 896

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-équivalents, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrite au bilan.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

19. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière, (le "Code"). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 3 035 \$ (4 490 \$ en 2013). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance.

CARE Canada

Activités des programmes selon les secteurs - Annexe de l'exercice clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

	Aide humanitaire et d'urgence	Gestion de l'environnement et ressources naturelles	Santé et VIH	Programmes d'intégration multisectoriels	Développement d'entreprises	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services d'assistance judiciaire	30	262	-	-	89	381	1 046
Agriculture et ressources naturelles	662	3 604	-	3 157	(7)	7 416	10 161
Santé de l'enfant et santé génétique	24	-	8 240	(3)	2 447	10 708	14 846
Éducation	-	-	-	1 460	(51)	1 409	2 110
Infrastructure	3 598	1	1 860	3	3 266	8 728	6 355
Services de santé intégrés et autres	903	-	8 017	19	-	8 939	7 461
Soutien nutritionnel	31 196	150	1 173	-	218	32 737	44 136
Projets intégrés	7 808	428	1 711	6 076	1 288	17 311	12 743
Développement d'activités micro-économiques	6	22	-	5	2 799	2 832	2 705
Approvisionnement d'eau et assainissement	9 641	886	412	-	2 151	13 090	10 520
	53 868	5 353	21 413	10 717	12 200	103 551	112 083